

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**MALADIES de la PEAU et VICES du SANG**  
SPECIALITES RENOMMEES  
Laboratoires scientifiques de la PHARM<sup>ie</sup> DU TRICHON ROUBAIX  
Docteur VERHAEGHE  
Bonsaigu, tous les jours  
Men s'precht slaamsch

ABONNEMENTS	Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 78.00	ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1908. Inter. 6.
	France et Belgique.....	» 23.00; » 43.00; » 80.00	TOURCOING.....	53, rue Carot. Tél. 37.
	Etranger: Tarif A.....	» 35.00; » 70.00; » 140.00	LILLE.....	3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
	Tarif B.....	» 50.00; » 100.00; » 200.00	PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49

ANNONCES.....  
REDACTION.....

Chèques postaux 87 Lille

Pour satisfaire les milliers de clients qui n'ont pu être servis  
**CONTINUATION VENTE RECLAME**  
Rabais Enormes  
**PALAIS DE LA CHAUSSURE**  
Au Soldat  
33-35, rue Pierr-Motte  
ROUBAIX

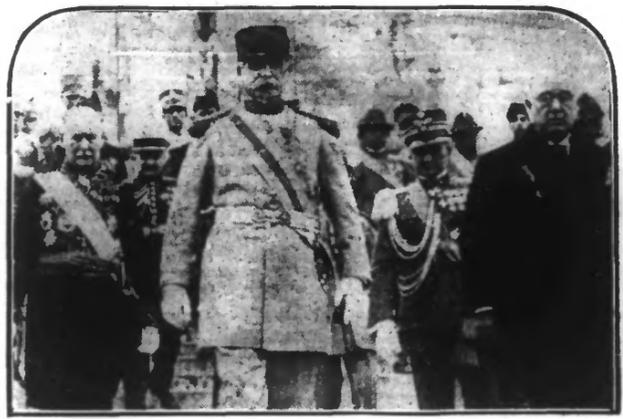
**BILLET PARISIEN**  
**POUR LA SÉCURITÉ MAROCAINE**  
(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 10 janvier (MINUIT).  
M. Lucien Saint, au cours d'une manifestation de l'Association française « Le Maroc », a pu annoncer que les confins algéro-marocains seraient désormais placés sous un commandement unique. Le résident général du Maroc s'est félicité à bon droit de cette décision. Depuis longtemps nos compatriotes fixés en Afrique du Nord réclamaient l'unité de direction entre les forces militaires dépendant de Rabat ou d'Alger. Une première réforme avait été opérée le jour où M. Bordes, gouverneur général de l'Algérie, et M. Lucien Saint étaient tombés d'accord sur la nécessité d'un front unique en ces deux territoires. Mais cette coopération pour être pleinement efficace devait avoir un caractère permanent. Improvisée à l'heure du danger, elle ne pouvait fonctionner qu'avec lenteur. Or, la poursuite et le châtiment des guerriers pillards ne sont possibles, dans des conditions suffisantes de sécurité, qu'autant que nous pouvons agir avec rapidité.  
Le but de notre action militaire en Afrique du Nord est d'ailleurs moins de punir les rebelles, une fois leur mauvais coup accompli, que de prévenir leurs incursions. Là encore, il faut une collaboration de tous les instants unissant les troupes algériennes aux troupes marocaines.  
La vraie solution du problème consistait à créer le front unique. M. Tardieu, qui avait tenu à étudier lui-même la situation des confins algéro-marocains, a prêté une oreille favorable aux suggestions du résident général du Maroc. En plein accord avec M. Maginot, ministre de la Guerre, il a tranché le nœud gordien en plaçant à Rabat le commandement militaire des confins algéro-marocains.  
La mesure qui vient d'être prise est de celles qui facilitent le mieux la pacification des régions montagneuses ou sahariennes qui, en bordure du grand désert, s'étendent des revers méridionaux de l'Atlas au Sud algérien. Elle peut entraîner le recul rapide des frontières de la dissidence si, toutefois, les effectifs et le matériel nécessaires, notamment des avions et des camions blindés, sont mis à la disposition du commandement militaire.  
Nous ne tarderons pas à savoir dans quelles conditions celui-ci pourra désormais fonctionner. Mais il faut applaudir à cette première réalisation qui montre le désir du Gouvernement actuel de rompre avec la routine partout où l'exigera la sécurité de notre empire colonial.

**Le Parlement rentre mardi**

Paris, 10 janvier. — Mardi prochain s'ouvrira la session ordinaire du Parlement.  
La première séance de la Chambre sera présidée par M. Sibille, député de la Loire-Inférieure, le vénérable doyen de l'Assemblée depuis les élections de 1928. Après le discours du doyen d'âge, le Chambre élira son bureau définitif. Il sera pour l'élection du président aura lieu à la tribune, tandis que ceux pour l'élection des vice-présidents, des secrétaires et des questeurs auront lieu dans un salon voisin de la salle des séances. M. F. Bonisson, dont l'autorité n'a pas cessé de s'affirmer au cours des difficiles débats de 1929, n'a pas de concurrent pour le fauteuil présidentiel. Les quatre présidents, dont deux n'ont pas encore été élus, n'auront sans doute pas davantage de rivaux; MM. Bouilloux-Lafont, Leo Bouysson, Hérold et l'autre, seront donc réélus sans difficultés, le même que les trois questeurs, MM. Trauchand, Barthe et Cazals.  
Une récente décision de la Chambre a porté de huit à douze le nombre des secrétaires, afin que les divers groupes soient représentés au bureau. Les candidats à cette fonction ne sont pas encore tous désignés par les partis.  
Le jeudi 16, le bureau définitif s'installera puis la Chambre aura à fixer son ordre du jour. La conférence des présidents, réunie avant la séance, aura pris à cet égard des décisions qui seront sans doute ratifiées par les députés. Il ne peut guère y avoir, en effet, d'hésitation.  
La Chambre reprendra son travail budgétaire interrompu. Il lui reste à adopter les budgets de la marine marchande, de la Caisse des Invalides de la marine, des Colonies, des P.T.T. et de la Caisse d'épargne, ainsi qu'un certain nombre de chapitres réservés fort importants, notamment ceux relatifs au doublement du traitement de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, à l'augmentation des traitements et soldes des fonctionnaires civils et militaires, aux crédits pour les œuvres d'assistance, à l'électrification des campagnes, à la réfection du réseau routier.  
La Chambre abordera enfin la discussion de la loi de finances, qui, on le sait, comporte une quantité de problèmes délicats, précisément liés à ceux posés par les chapitres réservés que nous venons d'énumérer.  
Une question se pose: celle de savoir si le projet du Gouvernement, relatif à l'outillage national, sera discuté au même temps que la loi de finances, dans laquelle il serait incorporé, ou s'il sera préalablement adopté; peu importe, d'ailleurs, la procédure qui sera suivie.  
De même, on peut se demander si la question de la retraite des combattants sera discutée et résolue à propos de la loi de finances, ou si elle fera l'objet d'une discussion séparée sur le rapport de M. Franchon.  
Le travail législatif comprendra encore la discussion sur la ratification de la convention avec la Compagnie française des pétroles, sur les baux commerciaux, qui attendent toujours une loi définitive, sur l'amnistie annoncée par M. A. Tardieu, sur la surveillance et le contrôle par l'Etat des entreprises faisant appel à l'épargne publique.  
Il faut, d'autre part, attendre le projet rectificatif des assurances sociales, retour du Sénat, puis les projets du Gouvernement consentis aux accords qui seront paraphés à La Haye et à Londres.  
Il semble qu'il y ait déjà un programme de travail tellement chargé, qu'il laisse peu de place aux interpellations les plus importantes. Celles de politique extérieure seront sans doute jointes à la discussion de projets auxquels nous faisons allusion plus haut. Sur les accords de La Haye et de Londres, à l'heure actuelle, il n'y a encore que trois nouvelles de main à des interpellation qui soient parvenues à la présidence:  
1° De M. Gignoux, sur la trêve douanière; 2° de M. Duval, sur la réorganisation judiciaire; 3° de M. Marcel Cachin, sur la hausse du prix de la vie.  
La Chambre aura prochainement, à une date que proposera la conférence des présidents, à nommer ses grandes commissions permanentes.  
La plupart des membres de ces commissions seront réélus par leurs groupes respectifs; toutefois, certaines variations d'effectifs survenues par suite de démissions dans certains groupes, provoqueront des modifications dans la représentation des partis au sein des grandes commissions.

**Le maréchal Pétain à Rome**



LE MARÉCHAL PÉTAÏN, président de la délégation envoyée en Italie pour le mariage du prince héritier, est allé saluer la tombe du Soldat inconnu italien.

**LES NÉGOCIATIONS DE LA HAYE**

La Haye, 10 janvier. — MM. Tardieu et Briand ont eu ce matin une cinquième entrevue avec MM. Curtius et Wirth, ministres allemands des Affaires étrangères et des territoires occupés. La conversation a porté sur le régime juridique à instituer entre l'Allemagne et ses créanciers, en cas de manquements du Reich à ses obligations du plan Young.  
Un certain progrès paraît avoir été acquis dans la négociation.  
L'après-midi, M. Tardieu a étudié avec M. Berthelot et M. Lion, secrétaire général et jurisconsulte du ministère des Affaires étrangères, différentes rédactions pour un texte de protocole visant le régime juridique à instituer entre l'Allemagne et ses créanciers, en cas de non exécution du plan Young.  
M. Tardieu a reçu, dans la soirée, le chancelier d'Autriche Schober.  
M. Chéron a conféré, cet après-midi, successivement avec M. Snowden, chancelier de l'Échiquier; avec M. Mosconi, ministre des Finances italiennes, et enfin, avec M. Mol-denhauer, son collègue allemand. Les conversations ont porté sur la mobilisation de la dette allemande.  
Il se confirme que le Comité d'organisation de la Banque siégera lundi, à La Haye, le délégué américain, M. Reynolds, étant attendu dimanche, à La Haye, ainsi que le docteur Schacht.  
M. Curtius, ministre des Affaires étrangères du Reich, quittera La Haye demain matin, samedi, pour se rendre à Genève, au Conseil de la Société des Nations.  
MM. Loucheur, Pirelli et sir Eric Philipps ont conféré longuement cet après-midi, avec les représentants de la Petite Entente, afin d'examiner l'état des pourparlers officiels avec la Hongrie.  
Il ont été unanimes à estimer qu'il y avait intérêt à les continuer. La délégation hongroise, consultée ensuite, ayant été du même avis, d'un commun accord la séance officielle de la Commission des réparations orientales devait tenir demain matin, pour aborder le problème hongrois, a été ajournée à lundi. Il semble donc que la solution en soit envisagée ce soir, avec plus d'optimisme.  
Demain matin, les représentants français, anglais et belges examineront très complètement avec leurs collègues de la Petite Entente, tous les éléments de la question. Ils se rencontreront, l'après-midi, avec les ministres hongrois.  
**Le banquet offert par les journalistes**  
La Haye, 10 janvier. — Le banquet offert par l'Association des journalistes accrédités auprès de la Société des Nations aux délégués à la Conférence de La Haye, réunissait plus de deux cent-cinquante convives.  
Solidité alors de prendre la parole, M. A. Tardieu, président du Conseil français, s'exprima de fort bonne grâce et prononça une brillante allocution unanimement acclamée, dont voici les passages essentiels:  
« Nous nous orientons sur trois idées faciles à concevoir, plus difficiles à réaliser: la paix, la confiance, la compréhension. La paix, dont la durée ne résultera que d'une patiente organisation; la confiance, qui n'est possible que quand on comprend la compréhension et l'entente de tout le reste; si difficile à obtenir sur notre vaste terre.  
« La France à cet effort, a donné dès le début toute sa volonté et toute sa force. Pour y participer, elle possède aujourd'hui, grâce à l'harmonie sociale nulle part dépassée, une telle confiance et un redressement intérieur qu'elle a su réaliser, des moyens accrus et une volonté réfléchie.  
« Je dis volonté réfléchie et j'y insiste, car le moindre résultat acquis par la réflexion vaut mieux que les succès éphémères nés des impressions et des impulsions; la foi française dans les règlements que nous sommes en train d'élaborer est une foi raisonnée.  
« Et la France, conclut M. Tardieu, sous la seule réserve que cette foi soit assurée d'être toujours surveillée par des accords loyaux et clairs, conditions de sécurité matérielle et morale s'affirmer, ici comme à Genève, au premier rang de ceux qui travaillent, sur des bases nouvelles, à créer un monde nouveau »  
A son tour, M. Curtius déclara que, successeur de M. Stresemann, il se dévouerait à la continuation de son œuvre de solidarité entre les nations et de coopération des peuples.  
**M. Briand est rentré à Paris**  
La Haye, 10 janvier. — M. Briand a quitté La Haye à 13 heures, pour Paris, d'où il se rendra à Genève, en vue de représenter la France à la session du Conseil de la Société des Nations. Le ministre des Affaires étrangères a été salué sur le quai de la gare, par MM. Tardieu, Loucheur et Chéron.  
M. Briand est arrivé à Paris à 19 h. 40.

**La famille Navratil ne touchera pas l'héritage de Gaby Deslys**

Paris, 10 janvier. — On sait que la famille Navratil prétend établir que la danseuse Gaby Deslys fut, non pas Gabrielle Calre, de Marseille, mais Edwige Navratil, de Horat-Mostenice.  
Or, Edwige Navratil, que ses parents identifient à Gaby Deslys, est vivante, ainsi qu'il résulte d'un programme qu'elle vient d'adresser de Biarritz, où elle réside actuellement, au « Journal ». Voici le texte de ce télégramme:  
« Biarritz, 9. — Edwige Navratil, née à Mostenice, 31 octobre 1884, ayant dans Londres, Vienne, même temps que Gaby Deslys, est bien vivante, actuellement à Biarritz. Ecriz aujourd'hui à mes parents, pour faire cesser procès.— Edwige Navratil. »  
De cette nuit, le correspondant du « Journal », à Biarritz, a pu s'entretenir avec Mlle Edwige Navratil, qui lui a fait ces déclarations:  
« J'ai vécu à Paris pendant cinq ans. La guerre me surprit dans la capitale. Je dus me réfugier à Saint-Sébastien, où j'ai vécu deux ans avec un ami. J'héritais alors au premier étage de l'immeuble portant le n° 8 de la calle Euzkalerria. Je vivais de mes rentes. Avant la guerre, j'avais parcouru la Russie, la Pologne, ce qui devait devenir la Tchecoslovaquie; l'Allemagne enfin, où je n'exhibai comme danseuse, sous le nom de miss Roger.  
« Pendant mon séjour à Saint-Sébastien, j'étais deux fois à mon père, des lettres recommandées, qui furent retournées à la poste de Saint-Sébastien où elles dormirent encore. Je n'ai jamais emprunté le nom de Gaby Deslys, et ne puis admettre qu'il y ait eu confusion à cet égard. Du reste, Gaby Deslys est morte, et la vraie Navratilora Edwige est bien vivante, devant vous.  
« Comment pourrait-il y avoir confusion? Je n'ai jamais eu de relations avec Gaby Deslys, que j'ai seulement connue à Vienne, à Londres, et dans les salles de jeux d'un casino de la banlieue parisienne que nous fréquentions l'une et l'autre, mais en échangeant seulement de banales formules de politesse.  
« Pour en terminer, je vais envoyer demain matin à mon père, une lettre recommandée. Je lui demanderai très instamment de ne pas s'y aventurer plus longtemps dans des sentiments de cette espèce. Mais il me désiste et rapide à ce procès, qui ne pourra que lui attirer les pires désagréments. »  
M. Leclerc, substitut, a chargé M. Ameline, commissaire aux délégations judiciaires, de faire entendre, par commission rogatoire, Mlle Hedwige Navratil, actuellement à Biarritz. La famille de Mlle Navratil s'est rendue au Parquet et a offert de payer les frais du voyage, à Paris, de Mlle Navratil, qui, depuis plusieurs années, n'avait pas donné signe de vie.

**LA PERTE de l'« Edgar-Quinet »**

Paris, 10 janvier. — Une visite a été faite ce matin, par M. Daniéou, président de la Commission de la Marine, à M. Georges Leygues, à l'occasion de la perte de l'« Edgar-Quinet ».  
Interrogé cet après-midi, à la Chambre, M. Daniéou a répondu:  
« En rendant visite au ministre de la Marine, M. G. Leygues, j'ai voulu, en une qualité de président de la Commission de la Marine, dire au ministre quelle a été notre émotion à l'annonce de l'accident survenu à l'« Edgar-Quinet » et notre tristesse, en apprenant hier que, malgré tous les efforts faits pour le tirer de sa position difficile, le croiseur venait de couler. Le ministre a chargé une commission composée de techniciens, de faire une enquête sur les causes de la catastrophe et sur les responsabilités encourues.  
« Il ne saurait répondre avant de connaître les résultats de cette enquête. Mais il est évident que des explications, le moment venu, devront nous être données. Personne ne peut comprendre, en effet, qu'un navire de quatorze mille tonnes, ayant un tirant d'eau important, ait pu s'engager entre le rocher des Moyses et la terre oranaise, longeant celle-ci à cent mètres à peine et par dessus une chaussée rocheuse parfaitement indiquée dans un ensemble sur les cartes.  
« En ce qui concerne le navire lui-même, qu'on n'essaye pas d'en diminuer la valeur

**Un mystérieux enlèvement au Bois de Boulogne**

Un enlèvement qui, jusqu'à présent, paraît plus rocambolesque que tragique vient de se produire à Paris dans les circonstances suivantes:  
Mardi soir, une demi-heure avant minuit, la femme d'un grand industriel parisien descendait de voiture à quatre cents mètres de la Porte Maillot, encore à l'orée du Bois de Boulogne. Un ami, industriel également notoire, l'accompagnait. Ils avaient bien remarqué une somptueuse automobile, d'une grande marque anglaise, qui, depuis un instant, semblait les suivre avec insistance. La n'y prêtèrent pas plus grande attention.  
Ils se promenaient depuis un instant le long de l'allée cavalière quand, soudain, la voiture qui les avait suivis s'immobilisa à quelques mètres d'eux. Trois hommes très élégants, au type étranger, sans qu'on puisse préciser davantage leur nationalité, descendirent d'un bond.  
Et, brusquement, sans paroles, sans cris, l'un d'eux saisit la femme de l'industriel à brève-le-corps et la poussa dans l'automobile tandis que ses deux compagnons s'écartaient brutalement l'un surpris et sans défiance.  
Et avant que celui-ci ait eu le temps de se ressaisir et de mettre en marche sa voiture, l'auto des ravisseurs s'était enfuie à toute vitesse. L'industriel n'eut pas d'autre ressource que d'aller conter sa mésaventure à la Préfecture de police. Il fournit des renseignements un signalement assez précis, mais il fut incapable de révéler le numéro de la voiture.  
Toutes les gendarmeries des départements limitrophes de la Seine furent alertées. Les routes furent battues, les villages. Aucun renseignement ne parvint du mystérieux « rapt ». Le mari de la disparue est en proie à une douleuruse angoisse. Hier, à la fin de la matinée, il n'avait encore reçu aucune nouvelle de sa femme, ni de ses ravisseurs.  
Les policiers officieuses et privées sont lancés sur cet enlèvement sensationnel. Les motifs en demeurent mystérieux. Les conjectures, évidemment, restent nombreuses, mais il n'y a pas le moindre détail qui puisse donner à l'une d'elles quelque consistance.  
Celle qui semble la plus probable est une tentative de chantage. Les inconnus auraient décidé de séquestrer la jeune femme dans le dessein d'extorquer aux deux familles des sommes importantes.  
C'est à cette dernière hypothèse que s'attachent plusieurs des nombreux enquêteurs qui suivent cette affaire. Ceux-ci ont retrouvé trace à Paris du passage de l'automobile du rapt et il paraîtrait que l'un d'eux aurait en sa possession une pièce perdue au cours de la lutte, qui permettrait d'identifier un des auteurs du coup de main.

**LES CENT CINQ ANS DE M<sup>me</sup> VICTOIRE DESRUMAUX DE COMINES**



M<sup>me</sup> DESRUMAUX

Il y a 105 ans naissait à Bousbecque, M<sup>me</sup> Victoire Desrumaux, 1825. Cette dame, reine de Charles X: Cette époque qui nous semble si lointaine reflète à nous par le miracle d'une longévité extraordinaire! Le romantisme, les chevelures Léonines, les pantalons à sous-pieds. On évoque tout cela lorsqu'on contemple la bonne face ridée de M<sup>me</sup> Desrumaux.  
La voici depuis ce matin entrée dans sa 106<sup>e</sup> année. Malgré ces cruelles infirmités que sont la cécité et la surdité, la vénérable demoiselle est toujours en bonne santé. Assise dans son fauteuil elle laisse se dérouler doucement le fil des jours, entourée de l'affection de ceux dont elle a soigné les parents et les grands-parents.  
Elle absorbe encore ses trois repas par jour, celui du midi étant le plus copieux, viande, légumes, fruits, vin, café. Comme on le voit, cela n'a rien d'un régime et M<sup>me</sup> Desrumaux qui a pratiqué toute sa vie le principe « L'exercice en tout est un défaut », en recueille aujourd'hui les bienfaits.  
En ce jour anniversaire, que peut-on souhaiter d'autre à la vaillante demoiselle sinon de doubler allègrement le cap des 110 ans!  
Dans notre siècle de records, elle aurait battu le plus beau: celui de la longévité.

Bien sûr que ce bon « Quinet » n'était pas neuf; bien sûr, sa disparition ne constitue pas un amoindrissement considérable pour l'ensemble de notre force navale. Mais c'était encore un excellent navire, pour le rôle de bâtiment d'instruction qu'il avait à tenir et l'amiral Darlan sait bien tous les précieux aménagements qu'il y avait introduits l'an dernier avant de passer la main.  
« Souhaitons, au moins, que le lamentable spectacle qui leur sera été donné, au début de leur carrière, leur sera pour l'avenir un leçon de prudence, et rejoignons-nous malgré tout que, cette fois du moins, la perte subie par notre marine ait été purement matérielle.

**M<sup>me</sup> Hanau assiste et montre ses griffes à la deuxième audience du procès Anquetil**

Paris, 10 janvier. — Cet après-midi a eu lieu la deuxième audience du procès intenté à M. Georges Anquetil, Mimoun Amar, Leboeuf, sur la plainte de M<sup>me</sup> Hanau.  
Dès le début de l'audience, M<sup>me</sup> Hanau, partie civile, se lève pour raconter les entrevues qu'elle eut avec Mimoun Amar.  
« Il est certain, dit le président Gallier en s'adressant à Anquetil, que vous allez entendre, Anquetil, des choses désagréables. Je vous prie de ne pas interrompre M<sup>me</sup> Hanau. Vous aurez votre tour de réponse (Mouvements).  
Anquetil approuve et M<sup>me</sup> Hanau commence d'une voix posée:  
« Ce n'est pas moi qui ai suscité l'affaire Anquetil, non, mais je ne tenais pas à être mise à côté de gens méprisables, comme Anquetil ou Amar. Je n'ai nulle hâte de voir juger Anquetil, car son cas n'a rien à faire avec le mien. On le verra quand mon procès viendra.  
« En mai 1927, premier contact avec Anquetil, il est convenu que je remettrais des annuaires à Grand Guignol, comme je le faisais « chanter », que les banquiers, les industriels, c'était le propre d'Anquetil et il était impossible de ne pas céder aux sollicitations des maîtres-chanteurs comme Anquetil.  
« Ce n'est que sur les instances de Leboeuf que j'ai consenti à voir M. Anquetil. Celui-ci « sur des coups, mais je suis une femme. Je ne pouvais lui donner une bonne volée, remède le plus sûr pour le faire taire. »  
M<sup>me</sup> Hanau, bras croisés, très sûre d'elle-même, en arrive à sa première rencontre avec Anquetil.  
« M. Anquetil, poursuit-elle, a accepté 500.000 francs, que je devais remettre par mensualités. M. Anquetil devait publier quelques conseils dans sa rubrique financière du Grand Guignol.  
« Il revint ensuite à la charge. Je lui dis un jour: « Impossible, je ne peux plus rien vous donner ». Alors il déclare: « Attention, ce sera la guerre. Je n'ai pas voulu céder. » J'ai eu tort, j'aurais pu lui remettre encore quelques millions et je ne serais plus là.  
« Anquetil commença le 15 novembre sa campagne contre moi et ce fut le début des autres campagnes qui me conduisirent où je suis. Les mêmes mensées se produisirent dans le journal quotidien de M. Anquetil, La Pétrole. A ce moment, tous les organes de chantage se mirent de la partie.  
« Je m'adressai alors à la justice et si j'ai chanté, si j'ai payé des maîtres-chanteurs, c'était pour avoir la preuve que les maîtres-chanteurs recevaient de l'argent de moi.  
« Je me suis adressé à M. Benoit, à M. Pichot, commissaire aux délégations judiciaires. « Qu'allez-vous faire, leur ai-je dit, je viens de payer 175.000 francs! » et M. Pichot me répondit: « Mais, madame, il faut chanter, il faut payer, nous sommes imprévus », (Rires).  
M. Benoit, directeur de la police judiciaire, a approuvé ce que me disait M. Pichot.  
Le président intervient:  
« Nous entendrons M. Pichot et M. Benoit. (Mouvement).  
M<sup>me</sup> Hanau continue en élevant la voix:  
« D'ailleurs, dit-elle, M. Pichot me donne d'étranges conseils pour éviter le grand scandale: « Vous n'avez qu'à payer » et comme je n'ai pas payé, on a assisté à la chute, à la dégringolade de la « Gazette du Franc » et à ce moment-là, messieurs, j'étais dans une situation qui me permettait de faire face à tout et de tenir. (Mouvement) Mais j'avais perdu toutes mes illusions sur la Justice. (Nouveaux rires).  
On pense bien que cette violence diatribe de M<sup>me</sup> Hanau contre les maîtres-chanteurs, contre la police judiciaire, son chef, M.

**Un dramatique accident à l'École d'aviation d'Istres**

Istres, 10 janvier. — Un grave accident est survenu à l'École d'aviation d'Istres. Le pilote Saumande, âgé de 20 ans, évoluant au-dessus de la piste de Bady quand, soudain, l'appareil s'est abattu sur le sol des hangars de l'école, situés à plusieurs kilomètres de la piste de Bady. L'adjudant-chef Baugros, avec le mécanicien Fougère ayant vu tomber l'avion, sautèrent dans un appareil pour se porter sur les lieux de l'accident, mais vire à aller s'écrasant brusquement à l'écrou. L'appareil a commencé à descendre en vrille alors qu'il ne se trouvait qu'à cent mètres du sol. On vit le mécanicien Fougère sauter hors de l'appareil et descendre en parachute assez rapidement.  
De l'école, on se précipita vers les deux avions: l'adjudant Baugros était resté pris sous les débris de son appareil qui avait pris feu et il était entièrement carbonisé. Le mécanicien Fougère, dont la chute a été amortie par le parachute, est cependant grièvement blessé et il a été transporté à l'hôpital. Le pilote Saumande, grièvement blessé à la tête, a succombé à l'hôpital, où il avait été transporté.

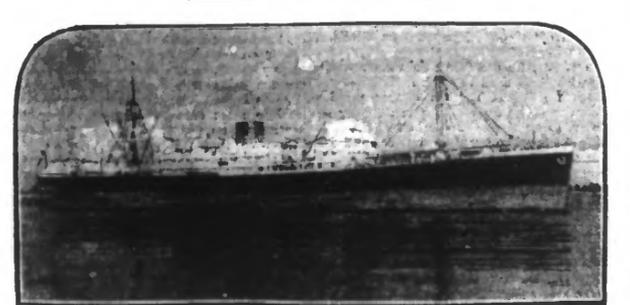
**UNE VAGUE DE CHALEUR A NEW-YORK ET DES CHUTES DE NEIGE EN CALIFORNIE**

Depuis quarante-huit heures, on a enregistré à New-York et dans toute la région est, la température la plus élevée connue jusqu'ici pendant le mois de janvier; le thermomètre a marqué 21° et plus.  
Par contre, dans l'Iowa et dans tous les Etats situés à l'ouest de celui-ci, il y a eu d'abondantes chutes de neige, ainsi qu'en Californie.

**COSTES VA TENTER DE BATTRE LE RECORD DE LA VITESSE AVEC CHARGE**

Villacoublay, 10 janvier. — L'aviateur Costes a pris le départ ce matin, de Villacoublay, à 9 h. 45, à destination d'Istres, où il tentera de battre le record de vitesse avec charge.  
Il a atterri à l'aérodrome d'Istres, à 12 h. 40.

**LE PAQUEBOT « WASHINGTON » A NANTES**



Construit à Brème, au titre des réparations, le paquebot mixte « Washington », de la Compagnie Générale Transatlantique, vient d'arriver à Nantes. Son premier voyage sera Nantes-Alger. Puis il sera affecté à la ligne Le Havre-San-Francisco et les ports de la côte du Pacifique. Voici les caractéristiques du navire: Longueur, 149 mètres; largeur, 18 m. 95; creux, 12 mètres; tirant d'eau, 8 mètres; déplacement-correspondant, 16.800 tonnes. (w.w.r.)

**L'entraînement du boxeur français Yvon Trévidic**



(Wide World photo.)  
YVON TRÉVIDIC  
âgé de 18 ans, boxeur français catégorie poids mouche, challenger de Frankie Genaro, boxeur américain, champion du monde de cette catégorie et dont le match aura lieu le 18 janvier, au Vélodrome d'Istres, à Paris, s'entraîne en ce moment au Gymnase Jean Dams.